

FICHE UE UFD 21

Mention et/ou parcours dont relève cette UE : Licence Parcours droit français, droit allemand/ L1

Numéro de l'UE : UFD21

Nom complet de l'UE : Unité fondamentale droit français Droit constitutionnel

Qui sera mentionné sur l'annexe descriptive au diplôme

Composante de rattachement : Centre Juridique Franco-Allemand

Nom du responsable de l'UE et adresse électronique : COSSALTER Philippe
philippe@cossalter.net

Semestre : 2

Sem

Volume horaire enseigné : 36h

Nombre de crédits ECTS : 8

Volume horaire personnel de l'étudiant : 51h

Langue d'enseignement de l'UE : Français

% d'intervenants extérieurs aux établissements cohabilités : 0

Origine des intervenants (industrie....) : Université de la Sarre

Enseignements composant l'UE	Volume horaire par type d'enseignement				MCC*
	CM	TD	TP	Autres	
Droit constitutionnel :		15			CC, TE
- Evolution historique des pouvoirs publics	18				ECRIT,
La garantie des Libertés publiques sous la V ^{ème} République	18				ECRIT

* voir légende page suivante

Objectifs :

Après une introduction théorique et historique au droit constitutionnel (UFD11), les étudiants seront invités à découvrir le système constitutionnel français, à travers l'évolution de ses Chartes fondamentales, puis plus précisément par l'étude de la Constitution de la V^{ème} République.

Pré-requis :

Droit constitutionnel : Bonne maîtrise du français. Culture historique de terminale.

Contenu pédagogique de l'UE : (rubrique 4-2 de l'annexe descriptive au diplôme)

LE REGIME CONSTITUTIONNEL FRANÇAIS

INTRODUCTION. Les origines de la V^{ème} République

TITRE I L'ORGANISATION DES POUVOIRS PUBLICS DE 1875 A AUJOURD'HUI

Chapitre I. Organisation générale de l'État

Chapitre II. Attribution des pouvoirs de l'État

Chapitre III. Les rapports entre les pouvoirs publics

Chapitre IV. La fonction normative

TITRE II LA GARANTIE DES LIBERTES PUBLIQUES SOUS LA Vème REPUBLIQUE

Chapitre I. La justice constitutionnelle

Chapitre II. Le contenu des normes constitutionnelles substantielles

– **MCC : Légende à compléter éventuellement**

CC : Contrôle continu

RAP TP : Rapports de travaux pratiques

ORAL : Examen oral

....

ECRIT : Examen écrit

STAGE : Rapport de Stage*

TE : Travail écrit à la maison